

LE DEVOIR

Vol. LXXXVI - No 280

MONTREAL, LE JEUDI 30 NOVEMBRE 1995

75c + TPS + TVQ / Toronto 1 S

PERSPECTIVES

Hésitations de sages

Coup de théâtre hier. On apprenait que le rapport du Comité des sages chargé par le ministère du Patrimoine de redéfinir la vocation des trois grandes institutions culturelles fédérales (Téléfilm, ONF et Radio-Canada), attendu aujourd'hui, était reporté au 15 janvier. Les gens du Patrimoine se disaient fort déçus, n'ayant été avisés que la veille de ce nouveau délai. Quant au président du Comité des sages, Pierre Juneau, joint hier, il déclarait avoir besoin de temps pour la rédaction finale, tout en s'avouant déjà fixé sur la teneur des conclusions... mais il a attendu la onzième heure avant d'en aviser les intéressés. Ça grince donc de plus en plus dans les coulisses de l'audiovisuel.

Le Comité des sages joue décidément avec les nerfs du milieu. De délai en délai, il finira par rendre tout le monde fou, par diluer ses recommandations ou par perdre sa crédibilité. Au départ, le rapport était attendu en septembre; Juneau et ses deux sages demandèrent une extension jusqu'à la fin novembre. On apprit alors que les dites recommandations sortiraient aujourd'hui, presque en catimini, de manière privée, que Juneau et ses sages allaient les remettre au ministre du Patrimoine, Michel Dupuy, telle une enveloppe brune refilée de la main gauche. Soudaine discrétion réclamée par le ministre lui-même, laissant sourdre une peur face aux conclusions exprimées, la recherche d'un filet.

Rechargement de cap, avec cette nouvelle échéance du 15 janvier. Du moins, le rapport devrait alors être rendu public plutôt que révélé au seul ministre. Mais voilà la machine à rumeurs requinquée pour six autres semaines et demie. Les sages n'arrivent-ils vraiment pas à se brancher? Ont-ils subi des pressions politiques les forçant à atterrir? Ou doivent-ils s'adapter aux compressions budgétaires contenues dans le prochain budget — dont ils connaissent déjà les grandes lignes? Pierre Juneau assure qu'il n'en est rien, que seuls des retards de rédaction sont en cause.

Un million et demi de dollars en fonds publics, au bas mot, ont pourtant été engagés dans une enquête de plus en plus opaque qui n'en finit pas d'aboutir.

En fin de semaine dernière, soit officiellement à quelques jours de la remise du rapport au ministre, le chapitre sur la radiodiffusion n'était pas, à ce qu'on dit, encore rédigé. En fait, tout semble indiquer que les sages ont ignoré trop longtemps à quels saints se vouer. Ils auraient vaissé avec les options, dont le scénario catastrophe d'abolition de Téléfilm (son fonds cinéma envoyé à l'ONF, son fonds télé expédié à la SRC), changeant plusieurs fois leurs fusils d'épaule depuis, songeant à sabrer davantage dans une institution puis dans l'autre, revenant à la case départ. Cette case départ où le gros morceau radio-canadien consomme son énorme budget...

Apparemment, les tentatives frénétiques du président du Comité des sages, Pierre Juneau, pour sauver la Société Radio-Canada (qu'il a autrefois présidée) de l'énorme couperet des compressions menaçant son intégrité n'ont fait que retarder les analyses sérieuses de la situation, entraînant ces délais accumulés. Et s'il faut en croire les derniers bruits en circulation, Radio-Canada serait loin de s'en tirer à meilleur compte que prévu... Pierre Juneau a beau affirmer qu'il n'est pas dans son mandat de redéfinir des vocations en les comprimant dans un budget coupé de toutes parts, il demeure qu'il n'a guère le choix de ménager la SRC.

Dans les couloirs de Radio-Canada, on craint que la SRC ne soit vouée à devenir une sorte de PBS du nord, un genre de canal Bravo, télé spécialisée qui n'entrerait plus dans le flanc de la concurrence, miserait sur la qualité et la culture, se referait une vertu à travers le créneau pointu en sabrant les émissions à vocation commerciale, telles les dramatiques. Une télé qui devrait renoncer (sauf pour le sport) aux revenus publicitaires générés par les émissions grand public. Une télé soudainement privée de sa grosse audience.

Du moins tel semble être un scénario flottant envisagé par l'équipe Juneau. Impossible de sauver quelques meubles à la SRC au détriment de Téléfilm sans mettre en péril toute la structure de la production indépendante. Sans faire face aux levées de boucliers du milieu, qui a poussé les hauts cris en apprenant le mois dernier que Téléfilm était menacé d'amputation, la production indépendante ayant besoin de son parapluie pour survivre.

Perrin Beatty, en annonçant la semaine dernière ses compressions maison de 227 millions à la SRC, affirmait ne pas vouloir toucher au contenu de la programmation. Sauf qu'entre les 227 millions annoncés et les 350 initialement réclamés par l'Etat subsiste un manque à gagner de 123 millions. Une redéfinition du mandat de la SRC ne peut impliquer, dans le contexte, qu'un rétrécissement de créneau. Pas moyen d'y échapper.

Les bruits récents veulent que l'ONF ait refusé d'hériter du fonds cinéma de Téléfilm, que le Comité recommande de geler la moitié du fonds télé de Téléfilm pour la SRC, mais en le gérant lui-même.

Bruits, rumeurs sont le lot des rapports qui ne viennent pas à bout d'être déposés. Il reste donc six semaines et demie avant que les conclusions du Comité des sages ne soient connues. Cela donne amplement le temps aux coulages aux médias de faire leur œuvre, aux bruits de s'amplifier, aux paniques de s'installer... peut-être même aux trois sages de changer encore de scénario. A moins que de délai en délai le rapport Juneau ne prenne tout bonnement le chemin de la tablette.

INDEX MÉTÉO

Agenda.....B6		Montréal
Avis publics.....B5		Ciel variable. Risque de neige en soirée. Max: -2
Classées.....B6		Québec
Culture.....B8		Ennuagement. Un peu de neige en après-midi. Max: -6
Économie.....B3		Détails en A 4
Éditorial.....A6		
Le monde.....A5		
Mots croisés.....B6		
Les sports.....B5		

LE MONDE

Clinton donne son appui à l'accord sur l'Ulster
PAGE A 5



MONTREAL

Les cols bleus en commission parlementaire
PAGE A 3



ÉCONOMIE

La BN redoute une récession
PAGE B 4

Société distincte: les Québécois «se reconnaîtront», dit Chrétien

Une version «eau de vaisselle» de Meech, réplique Bouchard

JEAN DION
DE NOTRE BUREAU D'OTTAWA

Quoi qu'en disent les souverainistes, la reconnaissance du caractère distinct du Québec par une simple motion au Parlement fédéral répond aux aspirations des Québécois, estime Jean Chrétien.

«Je crois que la majorité des Québécois recherchent ce type d'assurances et de garanties. [Ils] se reconnaîtront, j'en suis sûr, dans cette définition de la société distincte», a affirmé hier le premier ministre après avoir soumis aux Communes une résolution en vertu de laquelle Ottawa prend acte de ce que le Québec comprend «une majorité d'expression française, une culture qui est unique et une tradition de droit civil».

«Les gestes que nous posons aujourd'hui, c'est le chan-

gement sans révolution, c'est le progrès sans rupture», a ajouté M. Chrétien, relevant que «l'histoire retiendra» le fait que les séparatistes se seront encore une fois opposés à des mesures qui, d'après lui, favoriseraient le Québec.

Mais un mois moins un jour après que le Canada fut passé à quelques milliers de voix de la rupture, c'est le choc des visions irréconciliables sur l'avenir du pays qui a volé hier la vedette à la Chambre, où la tentative fédérale de penser les plaies post-référendaires a soulevé les passions.

Tour à tour, Jean Chrétien, Lucien Bouchard et Preston Manning ont pris la parole sur le projet de société distincte en attendant de poursuivre à compter d'au-



Jean Chrétien et Lucien Bouchard: «Là, chapeau».

VOIR PAGE A 8: DISTINCTE
■ Voir autres textes en page A 4

Le duvet des pauvres



PHOTO JACQUES NADEAU

LA CHALEUR est une grande richesse au seuil de l'hiver. C'est ce qu'a pu constater Robert Malenfant, couvert par le policier Denis Roy, alors que 1500 sacs de couchage, dons de la population, étaient distribués hier aux sans-abri par le Service de police de la CUM. Nos informations en page A 3.

Les apparences sont sauvées

Le Bénin donne un coup de balai avant l'arrivée des invités au VI^e sommet de la Francophonie

MICHEL VENNE
LE DEVOIR

Cotonou — «Le Béninois, il n'aime pas montrer ses misères.» Le jeune homme qui fait cette réflexion est pourtant un Béninois en train de me montrer ses misères.

Journaliste au quotidien *Le Matin*, Emmanuel Tachin m'entraîne sur sa moto dans les quartiers non lotis situés à quelques kilomètres à peine du site où se déroulera, ce week-end, le sixième sommet de la Francophonie.

Il veut me montrer le Bénin réel et le contraste avec celui que les organisateurs veulent laisser voir au monde.

Là-bas, dans le prolongement du boulevard de la Marina, s'élève le Centre des conférences bâti sur la forme d'une case africaine, ces pe-

tites maisons rondes avec un toit de chaume. Le complexe dessiné par l'architecte Pierre Fakhoury est en tôle et le gris métallisé refléchi le soleil voilé dans un ciel lourd du sable que charrie le vent du désert, l'harmattan. La construction vient à peine d'être complétée, financée par la France.

Non loin, un nouvel hôtel est sorti de terre. Vingt villas mises à la disposition du gouvernement par deux mécènes, un Libanais et un Nigérian, abriteront des chefs d'État. Autour, et sur les quelques kilomètres de voie bitumée qui mènent au centre-ville, les bordures ont été repeintes, ainsi que le bas des arbres qui longent les avenues. Des fleurs viennent d'être plantées là où, il y a dix jours, il n'y avait que

VOIR PAGE A 8: APPARENCES

■ Québec paie au Bénin une vitrine sur Internet (page A 4)

Coupes abyssales de 6 milliards en Ontario

Tout y passe: la santé, l'éducation, les transferts aux municipalités...

SUZANNE DANSEREAU
PRESSE CANADIENNE

Toronto — La hache s'est encore abattue hier sur les dépenses publiques de l'Ontario. Les compressions, qui totaliseront six milliards de dollars d'ici trois ans, en plus des deux milliards déjà annoncés en juillet, sont sans précédent au pays et risquent de changer radicalement le rôle du gouvernement provincial.

Et puisqu'elles touchent surtout les paiements de transfert aux municipalités, aux hôpitaux et aux établissements scolaires, elles auront un impact majeur sur la population ontarienne, se traduisant notamment par d'importantes hausses des frais de scolarité et par l'imposition de frais aux usagers.

La leader libérale Lyne McLeod a qualifié les compressions de «brutales et destructrices». La leader syndicale Léa Casselman a estimé de son côté que le gouvernement s'attaquait à «l'âme de l'Ontario».

Dans l'exposé économique et financier qu'il a déposé hier, le ministre des Finances, Ernie Eves, a indiqué pour sa part qu'elles étaient «nécessaires» afin de re-

VOIR PAGE A 8: ONTARIO

■ Voir aussi en page A 6 l'éditorial de Jean-Robert Sansfaçon: L'autre façon de sabrer

La CUM donne son feu vert à la police de quartier

Yves Prud'homme trouve la réforme Duchesneau trop hâtive

BRIAN MYLES
LE DEVOIR

C'est la rupture entre la Fraternité des policiers de la Communauté urbaine de Montréal (CUM) et la direction du Service de police. Les deux groupes ont publiquement fait montre de leurs profondes divergences d'opinion au sujet du modèle de police de quartier, hier soir, au moment même où le Conseil de la CUM donnait unanime son aval à la réforme.

Le Conseil l'a décidé: la réforme du Service de police de la CUM (SPCUM) ira de l'avant, donnant naissance par le fait même à 49 minipostes de quartier, qui remplaceront les 23 postes existants. Quatre postes opérationnels, répartis dans la métropole, verront également le jour.

Le but de cette réforme est de rapprocher les policiers de la population; d'établir un partenariat entre les policiers, les citoyens et les organismes communautaires; de décentraliser les pouvoirs et de réduire la structure hiérarchique du SPCUM.

Yves Prud'homme a refusé d'appuyer cet ambitieux projet, qualifié par plus de «révolution» dans les habitudes et les façons de faire des policiers.

VOIR PAGE A 8: POLICE

LE DEVOIR

LE MONDE

EN BREF

ZEROUAL FERME UN CAMP

Paris (Reuter) — À peine investi dans ses fonctions de président élu, Liamine Zeroual a fait un geste en direction des islamistes en fermant le centre de détention du Hoggar où nombre d'entre eux étaient détenus depuis l'instauration de l'état d'urgence, en février 1992. Quelque 700 personnes étaient toujours détenues dans ce centre administratif, situé à plus de 1200 km au sud d'Alger, le dernier des sept ouverts par les autorités au lendemain de la proclamation de l'état d'urgence. «Le ministère de l'Intérieur (...) a signé un arrêté portant sur la fermeture du centre de sûreté de Ain M'guel, dans le département de Tamanrasset», indique un bref communiqué publié hier par le ministère. «Par cette décision, il a été procédé à la libération de l'ensemble des personnes qui étaient placées dans ce centre», ajoute-t-il. L'annonce de la fermeture du camp intervient 48 heures après l'investiture du président Liamine Zeroual. Au cours de la cérémonie, il avait lancé un appel à la réconciliation nationale tout en affirmant que l'État poursuivait la lutte contre le «terrorisme».

L'ARMÉE S'EMPARA DU CENTRE ADMINISTRATIF DE JAFFNA

Colombo (Reuter) — L'armée srilankaise s'est emparée hier du principal centre administratif de Jaffna, le bastion des séparatistes tamouls, a-t-on appris de sources militaires. Les troupes consolident leurs positions près du centre-ville où se trouve le centre administratif («katchcheri») et déminent le secteur. Les rebelles continuent d'opposer une vive résistance, a-t-on précisé de même source. Les séparatistes ne disposent plus que d'une seule porte de sortie — le lagon de Jaffna — pour évacuer leurs blessés. La marine srilankaise a attaqué un convoi de bateaux des rebelles tamouls, tuant quatre membres d'un commando-suicide et coulant un de leurs navires, a déclaré l'armée dans un communiqué. Des patrouilleurs srilankais ont pris le contrôle de 15 bateaux tamouls, au terme de combats au large de la base militaire de Pooneyn (sud de Jaffna). Dix rebelles ont été faits prisonniers.

LAVALAS DÉNONCE LE CLIMAT DE CONFUSION EN HAÏTI

Port-au-Prince (AFP) — L'Organisation politique Lavalas (OPL), une des composantes de la coalition soutenant le président Jean-Bertrand Aristide, a dénoncé hier le «climat de confusion» qui règne à Haïti et réaffirmé la «nécessité de la tenue d'élections crédibles». Dans un communiqué signé de l'un de ses principaux responsables, Gérard Pierre-Charles, l'OPL a estimé que le «climat de confusion, d'incertitude et de suspicion (qui) pèse sur le pays, menace l'intégrité du processus électoral et compromet la participation de la populations et des candidats». Face à cette situation, l'OPL réaffirme la «nécessité de la tenue d'élections crédibles comme le seul moyen d'assurer l'alternance démocratique ainsi que l'institutionnalisation de l'Etat de droit». L'OPL a également appelé hier à voter en faveur de son candidat, l'ancien premier ministre René Prévail. Dans une interview parue hier dans le journal créole *Liberté*, M. Aristide a indiqué qu'il quittera le pouvoir le 7 février 1996 au terme de son mandat présidentiel de cinq ans mais se refuse à appuyer publiquement pour l'instant un candidat.

DI PIETRO INTERROGÉ

Brescia (AFP) — L'ancien juge vedette de l'enquête «mains propres» Antonio Di Pietro a été longuement interrogé hier, pour la troisième fois, par les juges du tribunal de Brescia qui enquêtent sur son compte, a-t-on appris de sources judiciaires. L'interrogatoire a duré plus de six heures. Les précédents, dont le premier avait duré 18 heures, avaient eu lieu en juillet dernier. Antonio Di Pietro, qui a démissionné en décembre 1994 de ses fonctions de magistrat après avoir bouleversé le monde de la politique avec ses enquêtes contre la corruption, est accusé d'abus de pouvoir et de «concession». Il a par ailleurs saisi lui-même le parquet de Brescia après avoir été mis en cause par diverses personnes.

ÉLECTIONS EN ÉGYPTÉ: CINQ MORTS

Le Caire (AFP) — Cinq personnes ont été tuées et plus de soixante blessées hier en Égypte lors des élections législatives, a-t-on appris de source policière et auprès des partis politiques. Trois personnes ont été tuées dans le delta du Nil, une dans la banlieue du Caire et une autre en Haute-Égypte. Ahmad Abdel Menam, 19 ans, a été tué et trois personnes ont été blessées, dans la localité de Beila (140 km au nord du Caire) par un inconnu qui a ouvert le feu sur des électeurs attendant à l'extérieur d'un bureau de vote les résultats des élections, a-t-on appris auprès de la police. Deux femmes sont mortes asphyxiées par des grenades lacrymogènes tirées par la police dans la ville de Baltim (100 km au nord du Caire), a-t-on appris auprès de l'hôpital de la ville. La police voulait disperser la foule qui protestait contre des fraudes au détriment d'un candidat nassérien, Hamedine Sabbahi, a indiqué à l'AFP un de ses scrutateurs. Un partisan d'un candidat indépendant à Guizeh (banlieue du Caire), Amr Moutawea Chahata, a été tué à coups de couteau par les partisans du candidat du Parti national démocrate (PND, au pouvoir), a-t-on indiqué de source policière. Mohamed Abdel Gawad a été tué et trois autres personnes blessées lors d'un échange de coups de feu entre sympathisants de deux candidats de la même famille dans la région de Gueheina, dans la province de Sohag (500 km au sud du Caire).

Accord sur le retour des réfugiés rwandais

Le Caire (Reuter) — Quatre pays de l'Afrique des Grands Lacs (Burundi, Rwanda, Zaïre et Ouganda) ont convenu hier au Caire de rapatrier en bon ordre le million de Rwandais entassés depuis 1994 dans les camps de réfugiés du Zaïre et de Tanzanie.

L'accord, signé grace aux bons offices de l'ancien président américain Jimmy Carter, prévoit un rapatriement progressif à un rythme qui atteindra très rapidement 10 000 réfugiés par jour.

Le gouvernement rwandais s'est engagé à garantir la sécurité des réfugiés en voie de rapatriement et à faire en sorte qu'ils puissent récupérer

les biens laissés derrière eux. «Je pense que les réfugiés regagneront massivement leurs foyers lorsqu'ils croiront leur sécurité assurée», a dit Jimmy Carter lors d'une conférence de presse.

L'accord, qui ne fournit aucun calendrier précis, a été signé par les quatre chefs d'Etat à l'issue de la conférence du Caire sur l'instabilité dans la région des Grands Lacs à laquelle assistait aussi un représentant de la Tanzanie.

D'après Jimmy Carter, les cinq États participant ont aussi arrêté des mesures visant à rassurer les réfugiés, dont une demande de prorogation de trois mois de la Mission d'as-

sistance de l'ONU au Rwanda (MINUAR) et la promesse par le gouvernement de Kigali de prochainement libérer une partie des 60 000 personnes en détention préventive depuis l'an dernier.

Jimmy Carter a ajouté que des responsables de l'ONU accompagneraient les réfugiés durant la première semaine de leur retour au Rwanda.

Les cinq pays ont aussi promis de ne pas laisser des opposants armés utiliser leur territoire pour lancer des attaques et de remettre au Tribunal pénal international de La Haye les Hutus soupçonnés d'avoir participé au génocide du printemps 1994.

Percée diplomatique en Irlande du Nord

Clinton apporte son soutien à l'accord

Londres (AFP) — Encouragé par une série de succès internationaux, Bill Clinton a apporté son soutien total, hier à Londres, à l'accord irlando-britannique sur l'Ulster dans lequel il voit le meilleur moyen de mettre fin au conflit fratricide qui déchire cette province britannique.

Mais le président américain, au premier jour d'une tournée européenne qui a pour toile de fond le prochain déploiement en Bosnie de 60 000 soldats des pays de l'OTAN, dont 20 000 Américains, a aussi renouvelé avec ferveur un engagement européen dont beaucoup doutaient sérieusement après les deux premières années de son mandat.

Il a aussi tout fait, dans un discours devant le Parlement britannique, pour ressusciter au moins l'espace d'une journée la fameuse «relation spéciale» entre Washington et Londres, à laquelle son arrivée au pouvoir, en janvier 1993, avait pourtant donné le coup de grâce et pour laquelle il n'avait jusqu'alors pas fait preuve d'un grand intérêt.

Cette visite européenne a démarré sous les meilleurs auspices pour M. Clinton grâce à l'accord annoncé mardi soir par les premiers ministres de Grande-Bretagne, John Major, et d'Irlande, John Bruton, juste avant qu'il quitte Washington pour Londres.

L'accord prévoit la mise sur pied d'une commission

internationale afin d'examiner les modalités du désarmement des groupes paramilitaires, essentiellement l'Armée républicaine irlandaise (IRA, qui réclame la réunification de l'Irlande). Le chef d'état-major John de Chastelain devrait siéger au sein de cette commission une fois qu'il aura pris sa retraite de l'armée canadienne, à la fin du mois de décembre. Sa nomination pourrait survenir dès aujourd'hui, selon certaines sources. Au cours de sa carrière, John de Chastelain a également œuvré au sein de missions pour la paix en plus d'avoir servi comme ambassadeur à Washington.

Dans le même temps, Dublin et Londres entameront des pourparlers préliminaires avec tous les partis d'Ulster — dont la branche politique de l'IRA, le Sinn Féin — censés conduire dès février à des négociations multipartites sur l'avenir constitutionnel de la province.

Debout sur le perron du 10, Downing Street, aux côtés de M. Major, avec lequel ses relations n'ont jamais été idylliques, M. Clinton, rayonnant, s'est offert le luxe de le féliciter chaleureusement pour avoir su prendre «des risques pour la paix».

Tout au long de la journée, la Maison-Blanche s'est attachée à minimiser son rôle dans cette percée quasi-miraculeuse, dans laquelle elle est pourtant pour beaucoup.

Le fait que l'accord ait été annoncé juste avant que

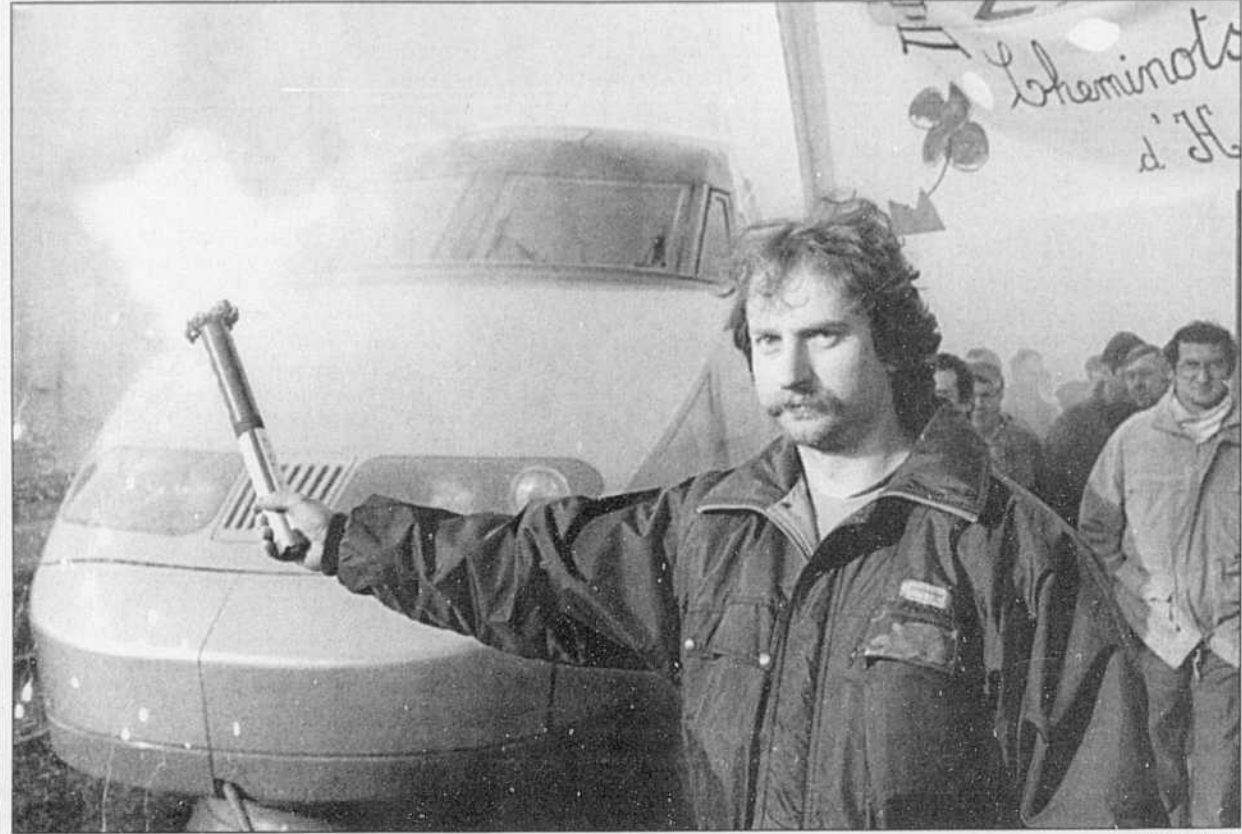
M. Clinton monte à bord d'*Air Force One* «a été l'illustration la plus visible jusqu'à maintenant de l'influence qu'a exercée la Maison-Blanche et qu'elle continuera d'exercer dans la prochaine phase» du processus, soulignait hier le *Daily Telegraph*.

De fait, l'entourage de M. Clinton a fait jusqu'au bout un véritable forcing pour que le processus de paix, bloqué depuis des mois, sorte de l'impasse avant son voyage et il n'avait pas l'intention de s'arrêter en si bon chemin.

M. Clinton, qui sera aujourd'hui le premier président américain à visiter l'Ulster, comptait rencontrer à cette occasion tous les principaux leaders politiques d'Irlande du Nord, dont le leader du Sinn Féin, Gerry Adams, qui a accueilli sans enthousiasme l'accord irlando-britannique.

Son message à M. Adams, a dit le président sur les marches du 10, Downing Street, est que l'accord constitue «la meilleure occasion que j'ai vue» de résoudre le conflit et «devrait être soutenu».

Dans son discours devant le Parlement, M. Clinton, qui a reçu un accueil chaleureux, a souligné que les États-Unis avaient l'obligation d'aider à mettre fin au conflit bosniaque afin de bâtir une Europe «stable, forte et libre» et a condamné les tentatives isolationnistes de certains secteurs aux États-Unis.



Un cheminot tenait hier une torche devant le TGV bloqué par des manifestants à la gare de Lille. Les cheminots en sont à leur sixième jour de grève nationale pour protester contre la réforme sociale.

La bataille du rail en France

Les conflits sociaux se durcissent en France. Le milieu universitaire appelle à une nouvelle journée de mobilisation aujourd'hui. Le trafic ferroviaire et les transports publics sont paralysés par une grève de protestation contre le plan social du gouvernement. Pour les travailleurs du rail, le conflit porte aussi sur le plan de redressement financier de la SNCF.

Paris (AFP) — Sur une planche de bois coincée entre deux rails de la ligne Paris-Meaux, des cheminots ont disposé un jeu d'échecs pour une partie symbolisant le dur conflit qu'ils mènent depuis une semaine contre le gouvernement français.

«Si on ne gagne pas, c'est la dernière grande lutte du rail français», dit Henri Mur, chef syndicaliste de Paris-Est.

Neuf ans après une grève perdue de 29 jours, les 180 000 cheminots français se sont lancés dans une bataille du rail, à l'issue incertaine, mais aux enjeux cruciaux pour la Société nationale des chemins de fer (SNCF).

«Je ne supporte pas que mon entreprise soit démantelée, découpée en morceaux», déclare Rémi Balans, 34 ans, un cheminot de la région parisienne où plus un train ne circule depuis jeudi dernier, provoquant d'immenses bouchons routiers aux portes de Paris.

À l'appel de leurs syndicats unis, les cheminots votent, jour après jour, sans hésiter, la reconduction d'une grève qui paralyse les 12 500 trains quotidiens qui circulent en France sur un réseau de 32 500 kms de rails. Ils ont aussi entrepris des actions de commandos pour bloquer les lignes, y compris l'Eurostar Paris-Londres, via le tunnel sous la Manche.

De la base à la maîtrise, les cheminots sont soudés dans la défense d'un statut et d'un système de retraite avantageux, qui leur permet de quitter un travail souvent contraignant dès 50 ou 55 ans, dix avant les salariés du secteur privé.

«Quand on a encore la garantie d'un travail, on est appelé un nanti, mais les fonctionnaires, sur lesquels on

tape tant, sont parmi les derniers dans cette société où on tremble pour son emploi à pouvoir faire grève», observe Gilbert, 36 ans, 14 ans d'ancienneté, et un salaire de base mensuel inférieur à 1600 dollars.

Engagé dans une politique de réduction des déficits publics, le gouvernement conservateur d'Alain Juppé veut remettre en cause ces avantages, dans le cadre d'un plan quadriennal pour la SNCF et d'une réforme de la Sécurité sociale, toutes deux en quasi-faillite.

Dans l'esprit du gouvernement, une remise à plat de ces avantages est inéluctable. Même à gauche, certains le pensent aussi, comme le politologue Jacques Julliard qui estime que «la SNCF n'est plus faite pour les voyageurs mais pour les cheminots».

Nationalisée à la veille de la Deuxième Guerre mondiale, la SNCF est l'entreprise publique la plus endettée de France: 35 milliards de dollars, et le rail souffre d'une concurrence croissante de la route et du ciel.

Mais le gouvernement français n'envisage cependant pas de la privatiser, à la différence de la britannique British Rail ou de l'allemande Deutsche Bahnen.

Présentant cette initiative comme un geste envers les cheminots, le gouvernement a annoncé mardi que l'Etat prendrait une partie de cette dette à sa charge sous conditions de gains de productivité des cheminots.

«Cela suffit, les cheminots ont déjà perdu 75 000 emplois en dix ans pour la modernisation de la SNCF, dont le TGV que le monde nous envie», affirme Bruno Dalberto, secrétaire général du syndicat.

Horaires durs, obligés parfois de rester 36 heures hors de chez eux, nuits blanches, tension nerveuse à conduire les locomotives ou à contrôler dans l'insécurité certaines lignes, les cheminots affirment que leur vie n'a rien de rose.

«Moi je travaille dans deux mètres carrés de solitude, et quand je rentre à la maison, avec les horaires décalés, il n'y a personne, plus personne encore que la solitude», affirme un cheminot déraciné de son sud-ouest de la France.

Chirac s'inquiète du sort réservé aux Serbes de Sarajevo

À Belgrade, Milosevic purge son parti

Paris (AFP et Reuter) — Alors qu'une nouvelle manifestation se déroulait hier dans les quartiers serbes de Sarajevo contre l'accord de paix de Dayton, le président français Jacques Chirac, se disant préoccupé par la situation dans la capitale bosniaque — et notamment par le sort de la population serbe —, a proposé à Bill Clinton une concertation pour «prévenir une dégradation de la situation».

Le président français Jacques Chirac a estimé dans un message à son homologue américain Bill Clinton que la partie de l'accord de Dayton relative à Sarajevo ne comportait pas assez de «garanties» pour les populations serbes.

Opposés au passage de leurs quartiers sous administration croato-musulmane, près de 10 000 Serbes s'étaient rassemblés hier dans le faubourg d'Ildza, à Sarajevo. Il s'agissait de la dernière d'une série de manifestations résolues mais non violentes à l'initiative de dirigeants bosno-serbes locaux de tendance radicale qui réclament, à l'instar de leur chef Radovan Karadzic, une renégociation du futur statut de Sarajevo.

Aux termes de l'accord signé dans l'Ohio sous la pression des États-Unis, la capitale bosniaque doit être unifiée, quartiers serbes compris, et placée sous le contrôle de la Fédération croato-musulmane. Karadzic et ses partisans exigent une division de la ville fondée sur des critères ethniques.

Dans un message adressé à M. Clinton et rendu public hier, M. Chirac note que l'accord de paix de Dayton «préserve l'unité» de Sarajevo «comme capitale de la Bosnie Herzégovine». Mais le texte «ne prévoit néanmoins pour les populations serbes qui y vivent aucune des garanties dont plusieurs pays, parmi lesquels la France, avaient souligné la nécessité».

Il y voit «les risques» d'un «exode massif» des Serbes de la région de la capitale, voire d'une «reprise des combats avant même la mise en oeuvre de l'accord» de Dayton, alors que la France va se trouver à Sarajevo «placée en première ligne».

Les autorités bosno-serbes estiment à 150 000 la population serbe d'Ildza et d'autres faubourgs de Sarajevo, et considèrent que le plan de Dayton la fait passer sous une férule «ennemie». Les représentants de l'aide humanitaire estiment les Serbes des faubourgs de Sarajevo à la moitié de ce nombre.

Purges en Serbie

À Belgrade, le président serbe Slobodan Milosevic, soucieux de se débarrasser de son étiquette d'ultranationaliste afin d'attirer des capitaux pour la reconstruction de la Serbie après la suspension des sanctions des Nations unies, s'est débarrassé des éléments les plus nationalistes du Parti socialiste serbe.

Selon la presse de Belgrade, les principales victimes de la purge sont Borisav Jovic, qui dirigeait la présidence collégiale fédérale lors de la désintégration de la Yougoslavie en 1991, l'idéologue du parti Mihajlo Markovic, et l'ancien directeur de la télévision Milorad Vuclelic.

Jovic, ancien vice-président du PSS et ancien bras droit de Milosevic, et Markovic ont été exclus du bureau politique et Vuclelic a été évincé du comité exécutif.

Milosevic les a remplacés par des fidèles, dont le président yougoslave Zoran Ljilic et le ministre des Affaires étrangères Milan Milutinovic. Les deux hommes avaient appuyé sa décision de priver les Serbes de Bosnie et de Croatie du soutien de Belgrade.

Venez rencontrer
PIERRE SALINGER
à l'occasion de la parution de son autobiographie
le vendredi 1er décembre de 17h à 19h
au 4380 St-Denis, Montréal

Champigny

De Kennedy à Khrouchtchev, de Castro à Onassis, en passant par Begin, Arafat, Mitterrand et Chirac, Pierre Salinger les a tous connus et déroulé pour nous avec *DE MEMOIRE* le fil de ses souvenirs.

LE DEVOIR

ACTUALITÉS

ONTARIO

«Les coûts humains de l'immobilisme»

SUITE DE LA PAGE 1

mettre la province sur pied et réduire la croissance exponentielle de la dette, qui a atteint les 100 milliards cette année. «Après s'être égarée au cours des dix dernières années, l'Ontario sera en mesure, grâce au plan que je mets de l'avant aujourd'hui, de retrouver le chemin de la prospérité», a déclaré M. Eves.

«Nous sommes conscients des coûts humains [de ces mesures] mais nous sommes également conscients des coûts humains de l'immobilisme», a-t-il ajouté.

Ce sont les «dépenses excessives» du gouvernement qui sont à la base de l'endettement inacceptable de l'Ontario, a-t-il poursuivi. Il faut donc maintenant «réduire le champ d'activité trop vaste du gouvernement».

La «nouvelle souplesse»

Une kyrielle de compressions ont été annoncées. Pour les municipalités, les paiements de transfert sont réduits de plus de 40 % sur deux ans (plus de 600 millions), mais en revanche, le gouvernement donne à ces dernières «plus de souplesse» dans la gestion de leurs fonds, lesquels seront dorénavant accordés dans une enveloppe globale.

Ces dernières pourront notamment privatiser la cueillette des ordures, imposer des frais usagers et des frais de permis, et invoquer leur situation financière lors de négociations salariales avec leurs employés. Avec cette «nouvelle souplesse», le ministre Eves parie que les municipalités «pourront s'adapter à la réalité économique sans avoir à hausser les taxes». Le président de l'Association française des municipalités de l'Ontario, Roger Ravary, a réagi aux compressions en prédisant «des réductions de services, des frais aux usagers et des fusions de municipalités».

Dans les établissements scolaires, on annonce une hausse des frais de scolarité de 15 % pour les collégiés, qui pourront aller jusqu'à 20 % pour les universités.

Les transferts diminuent de 400 millions pour les conseils scolaires et de 400 millions pour les établissements postsecondaires. Le milieu de l'éducation s'est dit consterné: «On s'attaque doublement aux étudiants. Avec la hausse des frais de scolarité, leur accès à l'éducation est réduit. Puis, avec les compressions dans les transferts, les institutions devront paqueter les classes et offrir moins de supervision et d'appui aux étudiants», a indiqué Donald MacKay, président de l'Association des professeurs d'université de l'Ontario.

Par ailleurs, dans les hôpitaux, le financement gouvernemental est réduit d'environ 1,3 milliard pour les trois prochaines années.

De plus, le gouvernement impose des frais usagers aux bénéficiaires de programmes de médicaments gratuits, c'est-à-dire les assistés sociaux et les personnes âgées inscrites au programme de supplément de revenu garanti.

Ces frais sont supérieurs à ceux en vigueur au Québec: on demande 2 \$ par ordonnance mais aussi, pour certains, une franchise de 100 \$ et l'obligation de payer les honoraires du pharmacien. Le gouvernement réalisera ainsi une économie de 225 millions. Le gouvernement s'en prend par ailleurs aux médecins de la province: il veut les forcer à aller en région et il annulera sa contribution aux assurances contre la faute professionnelle.

Tiens, un casino

Voulant donner l'exemple, le gouvernement s'impose à lui-même un régime-minceur. M. Eves a annoncé hier que les dépenses internes du gouvernement seraient réduites de 33 %, notamment en recherchant de plus en plus des partenariats avec le secteur privé.

De plus, les subventions aux agences, conseils et organismes (le Conseil des arts par exemple) seront réduites de 28 %, et les subventions aux entreprises diminueront de 230 millions.

Par ailleurs, le gouvernement a annoncé qu'il autorisait la création d'un deuxième casino dans la province, cette fois à Niagara Falls. Il prévoit en tirer 375 millions.

Le total des compressions annoncées hier se situe entre 4,5 et 5,5 milliards pour les deux prochaines années, incluant celles de 1,9 milliard annoncées en juillet dernier et touchant surtout l'aide sociale. Mais si on ajoute les projections pour trois ans, le total grimpe à huit milliards.

Ces compressions devraient faire baisser radicalement le déficit. Mais hier, le ministre Eves a annoncé qu'il changerait ses pratiques comptables et qu'en conséquence, le déficit grimperait de 600 millions.

La nouvelle prévision pour le déficit de 1995-96 se situe donc maintenant à 9,3 milliards. Mais le gouvernement Harris promet d'atteindre l'équilibre budgétaire d'ici l'an 2000-2001, et ce, en dépit des baisses d'impôts qu'il promet pour le budget de mars prochain.

Dans son exposé, le ministre Eves se fait par ailleurs prudent dans ses prévisions économiques: il prévoit que l'économie croîtra de 2,1 % en 1995, de 2,3 % en 1996 et de 3,1 % en 1997.

Il prévoit également que le taux d'inflation demeurera faible, sous la barre des 2 %.

Une étude plaide l'abolition de la politique de subvention d'Hydro-Québec

CLAUDE TURCOTTE
LE DEVOIR

Après avoir utilisé depuis 20 ans Hydro-Québec comme instrument de politique conjoncturelle, industrielle et de redistribution du revenu, quand ce n'était pas à des fins électorales, le temps est désormais venu de faire le point, de remettre en question le contrôle direct du pouvoir politique sur cette société d'Etat et même de mettre la hache dans la politique de «subventionnement» aux consommateurs, qui coûte un milliard par année.

Dans une étude qui fera l'objet d'une publication prochainement et dont la substance avait été présentée en septembre dernier à la Commission d'enquête sur la politique d'Hydro-Québec pour l'achat d'électricité auprès des producteurs privés, le professeur Yves Rabeau, de l'UQAM, soutient que la situation actuelle est économiquement inefficace pour l'actionnaire et l'entreprise elle-même, en plus d'être inéquitable pour les consommateurs (de gaz naturel et de pétrole) et les générations futures, qui devront rembourser capitaux et intérêts pour les subventions versées à leurs parents.

Le rendement actuel d'Hydro-Québec

se situe entre 3 et 4 % sur l'avoir des actionnaires, alors que la moyenne en Amérique du Nord dans le secteur énergétique varie entre 11 et 13 %. Pour obtenir un rendement de 11,5 %, Hydro-Québec devrait augmenter l'ensemble de ses tarifs de 15,8 à 19,5 %, selon la proportion retenue quant à l'avoir des actionnaires; cette proportion est actuellement de 24 % à Hydro-Québec par rapport à l'ensemble de ses actifs, en comparaison d'une moyenne de 30 à 35 % au Canada et de 40 à 45 % aux États-Unis.

La hausse des tarifs devrait par ailleurs varier selon les secteurs puisque dans certaines classes les tarifs sont déjà près de leur niveau de coût économique. A l'heure actuelle, ce sont les secteurs résidentiel et industriel de haute puissance qui sont subventionnés. Cette distinction étant faite, M. Rabeau fait un constat qui fera dresser les cheveux sur la tête de beaucoup de monde.

«Si l'ajustement tarifaire, dit-il, est reporté sur ces deux secteurs, une hausse de 5 % des tarifs industriels s'accompagnerait d'une augmentation de 35 à 44 % des tarifs résidentiels pour réaliser le rendement de 11,5 % sur l'avoir propre. Les tarifs résidentiels seraient encore inférieurs au coût marginal et demeureraient comparables à ce que l'on retrouve dans diverses villes

au Canada et aux États-Unis.»

Selon le professeur, l'électricité mise au service du chauffage résidentiel au Québec représente un cas unique au monde; la part de marché d'Hydro-Québec est de 65 % en ce domaine. Le chauffage résidentiel est coûteux, constate M. Rabeau, parce qu'il oblige Hydro-Québec à avoir une capacité de production pour faire face à la pointe saisonnière, de sorte que le taux moyen d'utilisation n'est pas optimal. Les tarifs résidentiels ne reflètent pas ces coûts et les secteurs où la concurrence est vive doivent assumer des tarifs plus élevés et de moins en moins compétitifs pour assurer le financement du réseau.

L'auteur mentionne par ailleurs qu'on n'a pas encore établi si les subventions à l'industrie lourde (programme de partage des risques) représentent un bénéfice pour l'économie du Québec, mais il est cependant certain qu'elles affectent la rentabilité de la société d'Etat. Il reconnaît par ailleurs qu'après plusieurs bonnes années dans le prix de l'aluminium, Hydro-Québec pourrait récupérer sa mise, ce qui serait satisfaisant puisque ce programme a été inventé parce qu'il y avait un surplus d'électricité, un surplus provenant de la volonté de convertir le

secteur résidentiel à l'électricité.

M. Rabeau a calculé à partir de documents fournis par la société d'Etat qu'entre 1980 et 1991 Hydro-Québec a reçu 1,7 milliard en subventions pour favoriser l'utilisation de l'électricité. Les clients d'Hydro ont eu notamment des rabais tarifaires de 500 millions entre 1983 et 1991; le programme de partage des risques (avec certaines compagnies) a présenté un écart de 441 millions entre les revenus obtenus et ceux que la société aurait eus si le tarif régulier avait été appliqué.

Quoi qu'il en soit, dans le contexte actuel — celui où Hydro-Québec est un monopole qui relève directement du gouvernement et du pouvoir politique —, M. Rabeau considère qu'il est impossible de procéder au redressement qu'il suggère. Il faudrait donc, propose-t-il, créer une régie de l'électricité indépendante pour encadrer Hydro-Québec et approuver les augmentations de tarifs.

Il suggère en outre une privatisation partielle en laissant l'Etat comme actionnaire majoritaire. On pourrait privatiser 10 % des actions, ce qui amènerait une injection en capitaux de cinq milliards et permettrait de tenir une assemblée annuelle et ouverte des actionnaires.

POLICE «Trop de questions»

SUITE DE LA PAGE 1

Selon Yves Prud'homme, président de la Fraternité des policiers, la CUM a pris une décision trop hâtive en entérinant hier soir la recommandation de la Commission de la sécurité publique (CSP) sur la mise en place d'une police de quartier. «On retrouve dans le projet de police de quartier des valeurs, des principes, mais beaucoup trop d'interrogations», estime M. Prud'homme. «On ne connaît pas les tenants et aboutissants du projet. Il y a des idées et des valeurs qu'on véhicule. Mais comment peut-on les transposer demain matin?», s'interroge-t-il. «Il manquait beaucoup trop d'information, il reste beaucoup trop d'impacts à évaluer, poursuit-il. C'est une décision qui appartient aux "politiques". Nous sommes convaincus qu'elle est très hâtive.»

Dans le mémoire qu'il a présenté en octobre à la Commission de la sécurité publique, M. Prud'homme avait expliqué que la convention collective des 4000 policiers de la CUM devrait subir des modifications importantes si la réforme voyait le jour.

Le projet de police de quartier aurait pour conséquence d'abolir des postes de lieutenants et de capitaines, éventuel-

lement remplacés par des commandants non syndiqués. La Fraternité risque d'y perdre près de 200 membres.

Le syndicat des policiers avait aussi souligné que le projet susciterait trop d'attentes envers les policiers, en plus d'alourdir leurs tâches et leurs responsabilités.

Pour rallier les policiers au projet de réforme, le directeur du SPCUM, Jacques Duchesneau, entend «être convaincant». «C'est à moi de prendre mon bâton de pèlerin et de convaincre les gens. Et je suis certains de réussir cette tâche-là au cours de la prochaine année.»

M. Duchesneau se dit «certain» de l'intérêt des policiers, qui ont, dit-il, manifesté leur appui au projet, fruit de longues recherches et de consultations. Selon le directeur du SPCUM, l'implantation d'une police de quartier sera bénéfique autant pour la population que pour les policiers.

Inspirée d'expériences américaines, cette police de quartier se veut une réponse à l'augmentation de la criminalité, au sentiment d'insécurité qui prévaut dans les grandes villes et à l'accumulation de problèmes sociaux.

La réforme de la police se mettra en branle au cours des prochains jours et les 23 premiers postes de quartier devraient être inaugurés dès janvier 1997. La police de quar-

tier enverra 352 policiers «sur le terrain», c'est-à-dire dans la rue — à pied, à bicyclette, en patins à roulette, comme l'avait souhaité la présidente de la CUM, Vera Danyluk.

Mme Danyluk a tendu la main à la Fraternité des policiers hier. Elle a insisté pour que la mise en œuvre d'une police de quartier suscite un partenariat entre les élus municipaux et la direction du SPCUM et les policiers.

Yves Prud'homme estime que ce sont là des «vœux pieux». «Le partenariat, nous n'y croyons pas, il n'y en a jamais eu, soutient-il. J'ai lu attentivement le rapport de la Commission de la sécurité publique et en aucune façon on ne fait allusion à un partenariat avec la Fraternité.»

Selon l'un des participants aux consultations publiques de cette commission, la mésentente entre la Fraternité des policiers et la direction du SPCUM est imputable à un «bris de communication».

«La Fraternité des policiers collaborait assez bien avec la direction du SPCUM jusqu'à l'été dernier. Mais la direction a voulu reprendre son droit de gérance et ils ont oublié de consulter [la Fraternité]», soutient ce participant.

A partir de ce moment là, le syndicat ne s'opposait pas nécessairement sur le fond, mais s'il en avait sur le cœur.»

DISTINCTE Une résolution en forme de recul, dénonce Preston Manning

SUITE DE LA PAGE 1

aujourd'hui sur l'octroi de vetos régionaux, à propos duquel un projet de loi a été déposé hier.

Et de deux heures d'un dialogue de sourds où se sont entremêlés attaques partisanses, appels à la raison autant qu'à la passion, constats historiques et promesses de lendemains qui chantent, il était difficile de ne pas conclure que l'impasse reste totale.

C'est en indiquant qu'Ottawa avait «compris le message» lancé par les Québécois le 30 octobre — «on ne peut pas prendre le Canada pour acquis» — que M. Chrétien a parti le bal. Mais en votant NON, «vous avez eu raison de croire que le Canada peut changer et changera dans le sens de vos aspirations et de celles de tous les Canadiens, que le Québec peut prendre toute sa place, fièrement, au sein du Canada», leur a-t-il dit.

Conscient que son projet est loin de faire l'unanimité d'un océan à l'autre, le premier ministre a aussi réservé des propos très durs pour ses adversaires bloquistes et réformistes, voués à la division. «Ceux qui crient, ceux qui attaquent, ceux qui détruisent ont dit ce qu'ils avaient à dire. Maintenant, les Canadiens veulent passer à la construction du Canada», a-t-il déclaré.

Appel au Québec donc, mais aussi au reste du Canada. Après leur «formidable démonstration d'affection» — la manifestation du 27 octobre à Montréal —, le premier ministre a invité les Canadiens à reconnaître «explicitement» le caractère distinct du Québec. Reconnaissance qui pourra être enchâssée dans la Constitution dès que Québec aura changé son fusil d'épaule et sera disposé à faire preuve de «bonne foi».

Sur le fond, M. Chrétien a défendu sa résolution en ar-

quant qu'elle allait «à l'essence même de ce qui constitue la différence du Québec». Les pouvoirs fédéraux, a-t-il assuré, seront formellement liés par cette «reconnaissance réelle et dynamique inscrite au cœur même de la gouvernance de notre pays».

De son côté, Lucien Bouchard a livré un discours-fléuve de près d'une heure dans lequel il a fait un long détour historique pour démontrer que la résolution fédérale se situait bien en deçà des accords de Meech, que le premier ministre lui-même s'est chargé de faire «déraper» jusqu'à en produire une version «eau de vaisselle», et de Charlottetown, que les Québécois ont massivement rejeté.

Pour le chef du Bloc, la proposition fédérale n'est qu'un «vœu pieux», un «mirage» qui «ne veut rien dire», et se retrouvera dans les «notes de bas de page» des livres d'histoire. Car Ottawa, dans sa «bulle de verre déconnectée de la réalité», n'a pas compris que ces exercices de sémantique étaient «dépassés» au Québec.

«C'est la dernière et la mieux réussie de ses tentatives de dilution de la reconnaissance du caractère distinct du Québec. Là, chapeau», a rallié M. Bouchard. Mais c'est «trop tard, c'est fini. [...] Les Québécois savent que tout a été essayé, qu'on a épuisé les pages du dictionnaire et que, finalement, ça ne mène nulle part ces histoires-là».

S'il s'est dit ouvert à discuter avec Ottawa des dossiers concernant le Québec s'il en devient premier ministre, le chef du Bloc a toutefois verrouillé à double tour, et pour de bon en ce qui le concerne, la porte constitutionnelle. A cet égard, il a renouvelé sa promesse d'un nouveau référendum sur la souveraineté, et peut-être plus vite que M. Chrétien ne le pense.

«Ce que le Québec veut, ce dont le Québec a besoin, il sait qu'il ne peut pas l'attendre du fédéral ni du Canada an-

glais. Il sait qu'il ne pourra que se le donner, que le prendre lui-même. [...] Que le remède à ses problèmes actuels [...] passe par son statut de peuple, et que c'est lui qui devra se décerner ce statut de peuple.»

«Nous n'avons rien à quémander auprès du gouvernement fédéral et du Canada anglais. Nous ne le disons pas de façon arrogante, nous le disons de façon adulte», a-t-il lancé.

Pour sa part, le chef réformiste Preston Manning a sévèrement blâmé Ottawa pour sa «mauvaise préparation» à la bataille référendaire, la principale raison pour laquelle on se retrouverait hier devant cette résolution en forme de «recul». «La prochaine fois, et ce sera la dernière, nous devons combattre les illusions séparatistes avec une meilleure vision du fédéralisme et avec la vérité toute nue sur leurs conséquences», a-t-il prévenu.

En attendant, le Reform a soumis trois amendements au projet fédéral qui, selon lui, sont une condition sine qua non à son acceptation par le reste du Canada.

M. Manning suggère ainsi, au nom de l'égalité des provinces, que la résolution mentionne que la reconnaissance de la société distincte n'entraîne l'octroi, au Québec ou à toute autre province, d'un quelconque pouvoir ou d'un quelconque statut particulier.

Brandissant par ailleurs le spectre du «nationalisme ethnique», les réformistes exigent que la Charte des droits ait explicitement préséance sur la société distincte afin de garantir les droits des minorités «à l'éducation et à la liberté d'expression» contre les éventuels agissements d'un «gouvernement du Québec trop zélé».

Enfin, selon M. Manning, la clause de société distincte ne devrait pas conduire à «la négation de ce que le Canada forme une nation».

APPARENCES C'est l'image du bon élève qui est en jeu

SUITE DE LA PAGE 1

du gazon séché.

On a nettoyé. On a évincé les revendeuses itinérantes qui, d'ordinaire, pour gagner le pain de l'enfant qu'elles portent sur leur dos, dans un pagne noué autour de la taille, proposent des cigarettes, des briques venues du Nigeria, quelque chose à manger, de l'igname pilée ou une bière artisanale servie dans une calabasse. Les autorités ont détruit quelques étals. Et aussi quelques habitations de fortune qui avaient gagné le domaine public.

Ce coin-là de la ville a été assaini par la «Flancophonie», comme l'écrit un journal local, seulement pour souligner que la lettre «r», et a fortiori ce mot-là, n'existe pas dans les langues nationales du Bénin. Une minorité de Béninois parlent le français.

Les délégués se promènent en voiture climatisée. Ici, il fait plus de 30 °C. Ils le disputent aux zémédjans, ces taxis-motos qu'on retrouve par milliers dans la ville et qui remplacent les transports en commun.

Le président du Comité technique de la Francophonie a fait un grand appel aux Béninois la semaine dernière. Il leur a demandé de balayer devant chez eux, de s'habiller de neuf, de recevoir les étrangers avec la simplicité du

pays. «Soyez sans complexes», leur a dit M. Glèlé. La veille, à la radio, le Centre national de transfusion sanguine avait appelé les Béninois à aller massivement donner du sang «pour éviter une rupture de stock durant le sixième sommet». Quand on reçoit, m'explique ce biologiste que le hasard a propulsé à la tête de l'organisation du sommet, on donne ce qu'on a de mieux à l'invité, on s'endette s'il le faut.

Les autorités veulent que cet événement international soit une réussite. C'est l'image du bon élève qui est en jeu.

Car si le Bénin reçoit cette année le sixième sommet francophone et l'aide internationale qui l'accompagne, c'est en grande partie parce que, parmi les premiers d'Afrique, en 1990, il a mis fin à la dictature pour rétablir le système des élections libres et du multipartisme et s'est converti du marxisme-léninisme d'Etat au libéralisme économique.

La réussite du sommet, c'est la réussite du renouveau. Ce serait la démonstration que la transition est en cours et que l'élève apprend vite et mérite le soutien dont il est l'objet de la part de la communauté internationale.

Mais ici, les partis d'opposition ne l'ont pas entendu de la même oreille. Ils croient que le président Nicéphore

Soglo, qui solliciterait un deuxième mandat de cinq ans en mars prochain, pourrait utiliser les retombées du sommet pour faire mousser sa propre candidature.

Il montrerait les habitations construites pour l'occasion, la ville plus belle et plus propre, les tronçons de rue, à Cotonou, pavés avec les fonds du Canada ou de la France, en marge de cette conférence en appui au nouveau régime.

Un groupe d'opposants, d'anciens militaires paraît-il, ont d'ailleurs organisé une attaque à la roquette sur le Centre des conférences il y a dix jours. Les auteurs de ce présumé attentat auraient été arrêtés, l'un tué lors de la rafle. Ombre au tableau à la veille de la fête. On parle vaguement de menace terroriste dirigée vers la France par des groupes islamistes.

Si bien que les mesures de sécurité ont été amplifiées. Des hommes en armes sont partout dans le secteur du sommet. Les contrôles sont constants. La France a envoyé des renforts et quelques millions en matériel militaire.

Pour les populations béninoises, donc, hormis les quelques milliers qui ont un emploi temporaire de guide, d'hôte ou de chauffeur, la Francophonie, c'est un branle-bas encombrant pour une poignée de politiciens

LE DEVOIR

LES BUREAUX DU DEVOIR SONT OUVERTS
DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H00 À 16H30
2050, RUE DE BLEURY, 9E ÉTAGE, MONTRÉAL, (QUÉBEC) H3A 3M9
RENSEIGNEMENTS ET ADMINISTRATION : (514) 985-3333

PUBLICITÉ
AVIS PUBLICS (514) 985-3344
ANNONCES CLASSÉES (514) 985-3344
PUBLICITÉ (514) 985-3399 / télécopieur (514) 985-3390
NUMÉRO SANS FRAIS 1-800-363-0305

Les numéros de téléphone suivants
sont valables pour le service
de livraison par camélot et
pour les abonnements postaux.

SERVICE DES ABONNEMENTS
DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H00 À 16H30
Montréal (514) 985-3355 / télécopieur (514) 985-3390
Extérieur (sans frais) 1 800 463-7559

LE DEVOIR

LES SPORTS

HOCKEY

LIGUE NATIONALE

Mardi	Les meneurs	P	PTS
Ottawa 2 Pittsburgh 7	(Parties d'hier non comprises)	18	30
Montréal 2 Detroit 3	Lamieaux, Pit	19	26
Colorado 2 Islanders 3	Jagr, Pit	12	25
Chicago 5 Edmonton 3	Francis, Pit	15	21
Hier	Sakic, Col	15	21
Buffalo 3, Rangers 5	Gretzky, LA	7	29
Colorado 3, New Jersey 4	Forsberg, Col	9	26
Hartford 2, Tampa Bay 2	Selanne, Win	13	20
Philadelphie 2, Floride 1	LeClair, Phi	14	17
Montreal 4, St. Louis 5	Weight, Edm	8	23
Chicago à Vancouver	Mogilny, Van	18	12
Calgary à San Jose	Lindros, Phi	16	13
Washington à Anaheim	Kariya, Ana	15	14
Ce soir	Korolev, Win	12	17
Pittsburgh à Boston	Kamensky, Col	11	16
Islanders à Ottawa	Robitaille, Ran	8	19
Toronto à Philadelphie	Brind'Amour, Phi	6	21
St. Louis à Winnipeg	Messier, Ran	13	21
Washington à Los Angeles			

CONFÉRENCE DE L'EST

Section Nord-Est					
M	G	P	N	BP	BC
Pittsburgh	21	13	5	3	103
Montréal	22	12	9	1	68
Buffalo	22	10	10	2	68
Boston	21	8	9	4	71
Hartford	21	9	11	1	52
Ottawa	22	6	15	1	56

CONFÉRENCE DE L'OUEST

Section Centrale					
M	G	P	N	BP	BC
Detroit	22	14	6	2	82
Winnipeg	23	12	9	2	87
Toronto	23	11	8	4	76
Chicago	24	11	9	4	84
Dallas	20	8	7	3	56
St. Louis	23	8	12	3	52

Section Atlantique

Floride	23	17	5	1	84
Philadelphie	24	14	6	4	86
Rangers	24	13	8	3	83
Washington	22	11	10	1	58
New Jersey	23	10	10	3	59
Tampa Bay	23	9	10	4	67
Islanders	22	4	15	3	79

Section Pacifique

Colorado	23	15	4	1	95
Los Angeles	25	10	10	3	82
Anaheim	24	11	13	0	78
Edmonton	24	7	12	5	62
Vancouver	23	6	11	6	80
Calgary	23	3	15	5	49
San Jose	23	3	16	4	68

FOOTBALL

LIGUE NATIONALE

Le jeudi 23 novembre		GB 35 Tampa Bay 13		Ce soir	
Detroit 44 Minnesota 38	Houston 42 Denver 33	Giants à Arizona	Jacksonville à Denver	NY Jets 16 Seattle 10	Kansas City à Oakland
Dallas 24 KC 12	Pittsburgh 20 Cleveland 17	Dimanche	Cleveland à San Diego	Pittsburgh 20 Cleveland 17	Washington à Dallas
Dimanche	SF 41 St. Louis 13	Indianapolis à Carolina	Washington à Dallas	Indianapolis 36 Miami 28	Philadelphie à Seattle
N.-Angleterre 35 Buffalo 25	Arizona 40 Atlanta 37 (P)	Cincinnati à Green Bay	Buffalo à San Francisco	Cin/nati 17 Jacksonville 13	Atlanta à Miami
Chicago 27 Giants 24	N.-Orléans 34 Caroline 26	Houston à Pittsburgh	N.-Orléans en N.-Angleterre	Phil'phie 14 Was'gton 7	St. Louis à Jets
Phil'phie 14 Was'gton 7	Oakland 6 San Diego 12	Le lundi 4 décembre	Chicago à Detroit		

CONFÉRENCE AMÉRICAINE

Section Est					
G	P	N	Moy.	Pp	Pc
Buffalo	8	4	0	583	248 238
Indianapolis	7	6	0	500	303 261
Miami	6	5	0	417	212 267
N.-Angleterre	5	7	0	250	179 295
Jets	3	9	0		

CONFÉRENCE NATIONALE

Section Est					
G	P	N	Moy.	Pp	Pc
Dallas	10	2	0	833	343 214
Philadelphie	8	4	0	667	249 255
Arizona	4	8	0	333	211 326
Giants	3	9	0	250	223 273
Washington	3	9	0	250	234 282

Section Centrale

Pittsburgh	8	4	0	667	297 259
Cincinnati	5	7	0	417	286 290
Houston	5	7	0	417	273 256
Cleveland	4	8	0	333	218 264
Jacksonville	3	9	0	250	197 267

Section Centrale

Green Bay	8	4	0	667	312 249
Chicago	7	5	0	583	324 293
Detroit	6	6	0	500	304 302
Minnesota	6	6	0	500	300 293
Tampa Bay	6	6	0	500	188 226

Section Ouest

Kansas City	10	2	0	833	277 185
Oakland	8	4	0	667	277 199
Denver	6	6	0	500	282 243
Seattle	5	7	0	417	259 289
San Diego	5	7	0	417	208 244

Section Ouest

San Francisco	8	4	0	667	335 173
Atlanta	7	5	0	583	278 266
St. Louis	6	6	0	500	214 277
Caroline	5	7	0	417	228 247
N.-Orléans	5	7	0	417	239 278

EN BREF

LIRIANO: CONTRAT À PITTSBURGH

Les Pirates de Pittsburgh ont évité l'arbitrage hier avec le joueur d'avant-champ Nelson Liriano alors que les deux parties en sont venues à une entente. Il s'agit d'un contrat de deux ans, évalué à 700 000 \$. La saison dernière, Liriano a frappé pour une moyenne de ,285. Il a claqué cinq circuits et produit 38 points.

KITE CAPITAIN

Tom Kite sera le capitaine de l'équipe américaine à la prochaine édition de la Coupe de golf Ryder qui aura lieu en Espagne en 1997. Cette année, l'Europe l'a emporté difficilement, 14,5 à 13,5, à Rochester, dans l'État de New York. Les dix premiers membres de l'équipe sont sélectionnés selon un système de points qui débute avec le premier tournoi de 1996 jusqu'au championnat de la PGA en 1997. Les deux derniers membres sont choisis par le capitaine.

ALOMAR VEUT 25 MILLIONS

Le joueur de deuxième but Roberto Alomar, qui est joueur autonome en provenance des Blue Jays de Toronto, exige 25 millions pour trois ans afin d'évoluer avec les Yankees de New York, selon le quotidien *Newsday*. Ce contrat ferait d'Alomar le joueur le mieux rémunéré du baseball majeur. Le quotidien précise que les Yankees n'ont pas encore répondu à la demande d'Alomar. L'équipe déciderait d'ici les deux prochains jours s'ils feront une offre soit à Alomar ou à Craig Biggio, un autre deuxième-but étoile qui est joueur autonome. La saison dernière avec Toronto, Alomar a maintenu une moyenne de ,300, avec 13 circuits et 66 points produits.

Canadien 4, Blues 5

Un quatrième match sans victoire

St.Louis (PC) — Le Canadien a disputé un quatrième match sans victoire et subi une troisième défaite du suite loin du Forum, hier. En l'emportant 5-4, les Blues de St.Louis ont ainsi mis fin à une séquence de cinq matchs sans victoire et marquaient plus de deux buts dans un match pour la première fois en six rencontres, eux qui avaient la deuxième pire attaque de la Ligue nationale après Calgary. Ils se dirigeaient vers une victoire relativement facile quand Vincent Damphousse (à cinq contre trois) et Saku Koivu ont marqué en avantage numérique à 23 secondes d'intervalle en fin de rencontre. Mario Tremblay a joué d'audace et retiré Pat Jablonski avec plus de deux minutes à faire, mais sans obtenir de résultat. Damphousse avait marqué le premier but du Canadien, en désavantage numérique cette fois, et Brian Savage, qui a aussi visé le poteau, a aussi déjoué Grant Fuhr, le seul gardien de la LNH à avoir entrepris tous les matchs de son équipe. Peter Zedel, Brett Hull, Brian Noonan et Al MacInnis, en avantage numérique, ont mérité les autres buts des vainqueurs. Hull a ajouté deux passes et Ian Laperrière a réussi les passes parfaites qui ont mené aux buts de Hull et de Noonan. Avant le départ pour Detroit lundi, Mario Tremblay avait constaté le manque de confiance des amateurs à l'endroit de l'équipe face à une meilleure opposition et il leur demandait d'attendre au retour du voyage pour juger... Jablonski, qui disputait son premier match pour le Canadien, n'a rien eu à se reprocher devant ses anciens coéquipiers, Jean-Jacques Daigneault, quant à lui, a disputé un fort match et déjoué le joueur contre lequel il a été échangé pour obtenir son premier point en 11 matchs avec les Blues. Et sous les yeux critiques de Michel Bergeron...

NATATION

Test de présélection

Auburn (AFP) — À moins de cent jours de leurs sélections olympiques, les nageurs américains passeront un premier test intéressant à l'occasion de l'US Open, réunion prévue d'aujourd'hui à samedi dans la piscine universitaire d'Auburn. Toutes les épreuves seront d'ailleurs disputées en grand bassin pour entraîner les athlètes en préparation pour le sommet national de mars à Indianapolis, celui qui délivrera les billets pour Atlanta. Si toutes les étoiles ne seront pas au rendez-vous, plusieurs champions olympiques de Barcelone et lauréats des Jeux panaméricains et panaméricains seront présents, dont le charismatique Mel Stewart, la puissante Jenny Thompson et Lea Loveless. Ces champions confirmés recevront la réplique d'étudiants aux dents longues, creuset universitaire qui fournira la majorité de la participation étrangère.

LES ALTERNATIVES SANTÉ

PLEIN AIR

RANDONNÉES PLEIN AIR : Les plaisirs de l'hiver!

SKI DE FOND ET RAQUETTE : parc de la Mauricie, Stowe, parc du mont Tremblant, parc de la Gatineau, Camp Mercier, St-Ferme-des-Neiges, MARCHES D'ENTRAÎNEMENT : samedis matins et mercredis matins sur le Mont-Royal. PATIN : Ottawa et Québec. Aussi VOYAGES PREVUS EN '96 : Costa Rica, Grand Canyon, Corse, Îles-de-la-Madeleine, Gaspésie, Tour du Mont-Blanc...

Notre programme paraîtra bientôt, demandez-le nous : 514-278-3577

POUR FAIRE PARTIE DES ALTERNATIVES SANTÉ

COMPOSEZ LE 985-3322

TÉL. : 985-3344 AVIS PUBLICS FAX : 985-3340

AVIS PUBLICS HEURES DE TOMBÉE

Les réservations doivent être faites avant 16h00 pour publication deux (2) jours plus tard.

Publications de lundi: Réservations avant 12 h 00 le vendredi

Publications de mardi: Réservations avant 16 h 00 le vendredi

AVIS DE LA PREMIERE ASSEMBLEE DES CREANCIERS Dans l'affaire de faillite de: 133558 CANADA INC. 50-A, Thibodeau Ste-Agathe-des-Monts, Qué. JBC 3A1

AVIS est par les présentes donné que la saisie débite a fait cession de ses biens le 20 novembre 1995 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 11 décembre 1995 à 9h45 heures a.m., 5 Place Ville Marie, 8ème étage, Pièce 800, Montréal, Québec. Fait à Valleyfield, le 21 novembre 1995.

Bureau de: J.P. CHATIGNY & ASSOCIÉS INC., 7 rue Bay Valleyfield, Québec, J6S 1X3 Tél: 514-373-5698 ou 1-800-363-5330.

Cartier, app. 2, Ville de Montréal, Province de Québec, H2G 2V7, survenu le 29 juin 1995, un inventaire des biens a été fait par VILLA Mary, successeur possible, le 27 novembre 1995, devant Me Linda Boucher, notaire, 208 Boul. Ste-Rose, Ville de Laval (Ste-Rose), Province de Québec, H7L 1L6, conformément à la loi. Cet inventaire peut être consulté par les intéressés à l'étude de Me Linda Boucher, notaire à son bureau, à l'adresse ci-dessus. Daté, à Laval, ce 28 novembre 1995.

ME LINDA BOUCHER, notaire.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL NO: 500-04-004021-953

COUR SUPÉRIEURE (Chambre de la famille) PRÉSENT GREFFIER ADJOINT NATHALIE BAYARD

Partie demanderesse -c- ANDRE VALIQUETTE

Partie défenderesse ASSIGNATION ORDRE est donné à MONSIEUR ANDRE VALIQUETTE, de comparaitre au greffe de cette Cour situé au 1, rue Notre-Dame, Montréal, salle 1.100, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal Le Devoir.

Une copie de la déclaration en déchéance de l'autorité parentale a été remise au greffe à l'intention de MONSIEUR ANDRE VALIQUETTE. Lieu: Montréal Date: 21 novembre 1995

MICHEL MARTIN, G.A.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL NO: 500-12-226591-952

COUR SUPÉRIEURE (Chambre de la famille) PRÉSENT GREFFIER ADJOINT

EARL MCLEAN Partie demanderesse -c- IRENE ARJURNE

Partie défenderesse ASSIGNATION ORDRE est donné à MADAME IRENE ARJURNE, de comparaitre au greffe de cette Cour situé au 1, rue Notre-Dame, Montréal, salle 1.100, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal Le Devoir.

Une copie de la déclaration en divorce a été remise au greffe à l'intention de MADAME IRENE ARJURNE. Lieu: Montréal Date: 20 novembre 1995

DOMINIQUE DIBERNARDO, G.A.

AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION PRENEZ AVIS que 2967-8380 QUÉBEC INC. demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

MONTRÉAL, le vingt-huit novembre mil neuf cent quatre-vingt-quinze. TURCOT, PREVOST, notaires Procureurs de la compagnie.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE TERREBONNE NO: 700-05-000697-957

COUR SUPÉRIEURE PRÉSENT LE GREFFIER ADJOINT SOCIÉTÉ HYPOTHÉCAIRE SCOTIA

Partie Requérante -c- PHILIPPE FAULE -et- CATHERINE JEAN-LOUIS Parties Intimées -et- OFFICIER DE LA PUBLICITÉ DES DROITS DE LA CIRCONSCRIPTION FONCIÈRE D'ARGENTEUIL

Partie Mise-en-cause AVIS PRENEZ AVIS que le procureur de la requérante a déposé au greffe de la Cour Supérieure du district judiciaire de Terrebonne, situé au 400 Lavolette à Saint-Jérôme, une requête amendée en radiation d'inscriptions sur le registre foncier (suivant l'article 804 C.p.c.), laquelle sera présentée pour adjudication devant un juge de la Cour Supérieure siégeant en la salle RC-35 du Palais de Justice de St-Jérôme, le 26 janvier 1996, à 9h00.

Une copie de la requête amendée en radiation d'inscriptions sur le registre foncier (suivant l'article 804 C.p.c.), affidavit et avis à la partie intimée a été laissée au greffe de la Cour à l'intention des intimés PHILIPPE FAULE et CATHERINE JEAN-LOUIS. Lieu: Terrebonne Date: Ce 28 novembre 1995

Greffier adjoint.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL NO: 500-02-023696-953

dans le journal Le Devoir. Une copie du bref d'assignation a été remise au greffe à l'intention de MANUEL OLIVIER.

Lieu: Montréal Date: Ce 24 novembre 1995

GILBERT CHAPADOS, G.A. MES DOYON, NOVELLO, PINEAULT 5930, boul. L.H. Lafontaine Anjou, Qc. H1M 1S7

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE LONGUEUIL NO: 505-05-001350-955

COUR SUPÉRIEURE BANQUE NATIONALE DU CANADA

Partie demanderesse -vs- LES IMMEUBLES MIMEC BOUCHERVILLE INC. ET ALS

Partie défenderesse ASSIGNATION ORDRE est donné à ISABELLE BLANCHE T. MOEKEIBERG, de comparaitre au greffe de cette Cour, situé au 1111 Jacques-Cartier est, à Longueuil, dans les trente (30) jours de la date de publication du présent avis dans le journal Le Devoir.

Une copie du BREF D'ASSIGNATION, DÉCLARATION, AVIS SELON L'ANNEXE 1 ET ART. 983, C.P.C., LISTE DE PIÈCES ET PIÈCES P-1 A P-8 INC. a été remise au greffe à l'intention de ISABELLE BLANCHE T. MOEKEIBERG.

Lieu: Longueuil Date: 28 novembre 1995

YVAN ALLY, Greffier adjoint.

MES McMASTER MEIGHEN, AVOCATS 1000, de la Gauchetière ouest Bureau 900 Montréal, Qc. Tel: 679-1212 Me Marc Duchesne.

VILLE MONT-ROYAL TOWN OF MOUNT ROYAL

AVIS PUBLIC 11 DÉCEMBRE 1995 SÉANCE EXTRAORDINAIRE BUDGET POUR 1996 ET DU PROGRAMME TRIENNAL EN IMMOBILISATIONS POUR 1996, 1997 ET 1998

AVIS PUBLIC est donné aux CONTRIBUABLES et aux RÉSIDENTS de Ville Mont-Royal et A QUI DE DROIT:

QUE conformément aux dispositions de la Loi sur les cités et villes (L.R.Q. chapitre C-19) un avis de huit (8) jours est donné qu'une SÉANCE EXTRAORDINAIRE du conseil de Ville Mont-Royal aura lieu à 19 h 30, le LUNDI 11 DÉCEMBRE 1995, à l'hôtel de ville, 90, avenue Roosevelt, Ville Mont-Royal, pour délibérer de l'adoption du BUDGET pour l'année 1996 et du programme triennal en immobilisations pour les années 1996, 1997 et 1998. La période des questions est réservée pour traiter ces sujets seulement.

Donné à Ville Mont-Royal le 30 novembre 1995. La greffière, C. Josée Katz, o.m.a./CMC

appel d'offres

Gouvernement du Québec Conseil du trésor Services gouvernementaux

Projet numéro 151105.2

Le Conseil du Trésor, Direction générale des services de communication, requiert des soumissions pour la composition typographique de la Gazette officielle du Québec - Partie I, jusqu'aux prêts-à-photographier.

OBTENTION DES DOCUMENTS D'APPEL D'OFFRES Les documents d'appel d'offres seront disponibles à partir de 8 h 30 le 30 novembre 1995 à l'adresse suivante : 1500-D, boul. Charest Ouest, 1^{er} étage, Sainte-Foy, Québec, G1N 2E5, au bureau de Pierre Savard.

Prix des documents : 20 \$, non remboursable, payable en argent comptant, par chèque, par mandat postal ou par virement bancaire.

RÉCEPTION ET OUVERTURE DES OFFRES Les soumissions doivent parvenir à l'adresse indiquée plus haut, avec la mention prévue aux documents d'appel d'offres, au plus tard le 15 décembre 1995 à 15 h 00 en vigueur localement, à l'attention de Pierre Savard. L'ouverture des soumissions s'effectuera à la salle Michael-Dumas de cette même adresse, sera publique et suivra la date et l'heure limites fixées pour le dépôt des soumissions.

FOURNISSEURS ADMIS À PRÉSENTER UNE OFFRE Seuls sont admis à présenter une soumission, les fournisseurs possédant les qualifications requises et ayant un établissement au Québec.

GARANTIE DE SOUMISSION Les soumissions doivent être accompagnées d'une garantie de soumission au montant forfaitaire de 5 000 \$, si la garantie est sous la forme d'un cautionnement de soumission ou au montant forfaitaire de 2 500 \$, si la garantie est sous forme de chèque visé ou sous une autre forme prescrite aux documents d'appel d'offres.

Projet numéro 151106.2

Le Conseil du Trésor, Direction générale des services de communication, requiert des soumissions pour

• CULTURE •

SPECTACLES

Les Parlemeries reviennent

MARIO CLOUTIER
LE DEVOIR

Le Musée Juste pour rire autofinance maintenant ses activités, mais la création d'expositions pose toujours problème. La Coalition des humoristes, qui vient en aide au Musée, reprendra donc le projet à l'Assemblée nationale du rire avec plus de 20 humoristes au théâtre Saint-Denis les 13, 14 et 15 février prochains.

Ce spectacle a obtenu du succès l'an dernier, attirant jusqu'à deux millions de spectateurs lors de sa retransmission télé et rapportant plus de 500 000 \$ au Musée. Indirectement, l'établissement du boulevard Saint-Laurent aurait également profité d'une somme de trois millions provenant de dons, de commandites et de services.

«Les Parlemeries, c'est comme

une campagne de financement pour nous, a indiqué François Rozon, membre du conseil d'administration du Musée. Mais c'est aussi un succès artistique. Les Parlemeries ont tellement bien marché l'an dernier que les humoristes appelaient cette année pour en faire partie.»

Le Parlement de l'humour a recruté de nouveaux députés-vedettes cette année, «histoire de montrer que la coalition n'est pas une clique et qu'elle représente tous les humoristes», selon l'idéateur du projet, Pierre Légaré. On retrouvera donc les Michel Rivard, Sylvie Légaré, Dany Turcotte, Martin Petit et Serge Chapleau aux côtés des vétérans Jean-Michel Anctil, Serge Grenier, Mario Jean et François Léveillé, entre autres.

Hier en conférence de presse, tous se sont lancés dans une course à la chefferie pour occuper les postes

de premier ministre et de chef de l'opposition. Le président de l'Assemblée de l'an dernier, Michel Courtemanche, et le premier ministre, Yvon Deschamps, ne seront pas de retour à leur poste en février.

Le prix des billets est plus élevé que du bonbon, de 50 à 90 \$, mais c'est pour une bonne cause... «Faire vivre l'édifice», aux dires de François Rozon. Il a ajouté que les expositions Dialogue dans le noir et Extravaganza étaient, pour leur part, prolongées jusqu'à l'automne.

«Elles jouent à guichets fermés les fins de semaine, mais pas la semaine. La prolongation est annoncée en raison de ce succès, 109 000 visiteurs depuis juillet, mais en même temps, on évite d'avoir à présenter une nouvelle exposition en 1996.»

Le financement de la création d'expositions demeure donc une interrogation au Musée Juste pour rire.

Prix du Québec

Les éloges du Capitole

RÉMY CHAREST
CORRESPONDANT
A QUÉBEC

Dans une rarissime sortie hors-métropole, Radio-Québec présentera dimanche soir, à compter de 20h, la remise des prestigieux prix du Québec en direct du théâtre Capitole, à Québec. L'émission spéciale sera animée par la comédienne Marie Tifo et on y verra des prestations de soprano Karina Gauvin, du violoniste Alexandre Da Costa, du violoncelliste Denis Brott et du claveciniste Luc Beau-séjour.

Les ministres Louise Beaudoin et Daniel Paillé remettront respectivement les cinq prix culturels et les quatre prix scientifiques décernés à des hommes et des femmes s'étant distingués particulièrement dans leur domaine professionnel, tout au long de leur carrière. Ces neuf prix, les plus hautes distinctions attribuées par le gouvernement du Québec, reçoivent chacun, cette année, la commandite d'une entreprise privée ou publique.



Marie Tifo



Marie Carmen: huit sur dix pour l'effort.

Surprise, sur prise!

Chassez la Carmen et la Marie revient au galop

MARIO CLOUTIER
LE DEVOIR

On nous avait promis des surprises, il y en a eu... mais pas tant que ça. En gros, le nouveau spectacle de Marie Carmen, présenté hier et vendredi soir à la salle Pierre-Mercure, se divise clairement en deux: une première partie où la Marie enfle ses succès, une deuxième où la Carmen prend nettement le dessus en explorant de nouvelles amours.

D'abord l'attente. Près de 20 minutes de retard, sans explication et sans excuse. Puis, la chanteuse affiche ses coutures un bref instant: «Je deviens plus fragile avec le temps, je ne suis plus comme avant». En guise d'intro, elle explique qu'elle a envie de se faire plaisir, mais faudra attendre pour les surprises.

Les tubes se suivent et se ressemblent avec sa voix feutrée de Craven A, entre miel et venin, entre l'ombre et la lumière... Dans son cocon, Marie Carmen ne sait pas ce qu'elle veut. Elle chante en souriant: «Qu'est-ce que j'ai de travers? Je suis toute en morceaux, sur le carreau...»

Faut pas paniquer... En fait, elle semble pressée d'en finir avec l'ancienne Marie pour retrouver la nouvelle Carmen.

La voilà finalement à la septième chanson, un tango. Une belle inspiration de Louise Forestier à la mise en scène. La chanteuse joue du corps et du regard avec l'accordeoniste. Ambiguïté et passion. Plus

loin, un rythme arabisant pousse plus loin la transformation de la chenille en papillon.

Mais faudra attendre la deuxième partie pour voir si ce n'est qu'une illusion, parce que voilà que le claviériste, troquant son synthétiseur pour le piano, écorche Chopin au passage. Ironiquement, la chanson finit sur ces mots: «La musique m'a sauvé la vie». Puis, Stone de Plamondon et la foule semble droguée même si la chanteuse trébuche sur l'asphalte. Fausse note et ovation. Allez savoir.

Marie Carmen avait toutefois plus d'un tour dans son sac. La deuxième partie, beaucoup plus inspirée, s'ouvre en bleu jazz et en humour avec *Déshabillez-moi* de Juliette Gréco. En anglais et en se faisant plaisir, la chanteuse enfle *Stormy Weather*, *The Man I Love*... mais n'est pas Lady Day qui veut. Dans la langue de Louis Armstrong, c'est drôle comme la voix nasillarde de Marie Carmen fait penser à celle de Céline Dion... Passons. Huit sur dix pour l'effort, tout de même.

Elle le reconnaît elle-même: «Je t'aime mal». Avec Marie Carmen, c'est comme ça. Souvent trop, si ce n'est pas assez. Elle chante «J'ai le blues de vous» en confondant mélancolie avec tragédie. Elle ne dit plus à son public qu'elle l'aime, elle le mime. Et le show se termine sous les ovations et après *L'aigle noir*, comme il se doit. Chassez la Carmen et la Marie revient au galop. Bien pris qui croyait surprendre.



Construire la danse en régions

Un mini-forum sur la création et la diffusion de la danse en régions s'ouvre demain à Tangente

VALÉRIE LEHMANN

Cette fin de semaine, l'Espace Tangente organise, en collaboration avec le Conseil régional de la culture Cœur-du-Québec, un événement danse-débat original intitulé *Les Régions de la danse*. Vendredi, samedi et dimanche, le rez-de-chaussée de l'Agora de la danse devrait donc résonner des voix de plusieurs dizaines de professionnels du milieu de la danse. Au programme de cette manifestation — entièrement gratuite — se trouvent deux classes d'entraînement, deux spectacles et deux rencontres-échanges suivis d'une journée d'étude sur les pratiques de la danse au Québec.

La Québécoise Sylvie Roussel et l'Outaouais Sylvie Desrosiers sont les deux personnes-ressources conviées à diriger les deux classes de danse contemporaine prévues en matinée, le vendredi et le samedi, «afin de veiller les muscleds des participants». Huit chorégraphes issus de Drummondville, Hull, Sherbrooke, Saint-Férel-les-Neiges, Plessisville et Trois-Rivières ont été retenus pour élaborer les deux représentations inscrites au menu de la manifestation, qui devraient permettre de «prendre le pouls de la création en régions». Jadson Caldeira, Marie-Nicole Lamoureux, Denise Provencher et Sylvie Roussel danseront vendredi soir. Brigitte Graff, Sylvie Marcoux, Louise Parent et Josée Richard seront en scène dans la nuit de samedi.

C'est à 22h, au bar de l'Agora, que se tiendront, vendredi et samedi, les premières rencontres de ce mini-forum sur la danse en régions.

Dimanche matin aura lieu un atelier de travail et de réflexion, dénommé de façon très chic «Comité d'étude pour créateurs et intervenants en régions». Cette table ronde formelle devrait réunir quelques dizaines de professionnels œuvrant uniquement hors Montréal. Le dé-

veloppement éventuel d'un réseau en régions constituerait le sujet principal de la rencontre dominicale. Enfin, en après-midi, une plénière ouverte à tous clôturera la manifestation.

La directrice artistique de Tangente, Dena Davida, entend à travers les *Régions de la danse* «donner l'occasion aux artistes, étudiants, journalistes, créateurs et autres intervenants issus des différentes régions du Québec d'échanger des points de vue, des opinions et des idées sur la création et la diffusion de la danse contemporaine. [...] Les différents intervenants qui tentent d'implanter cet art en régions travaillent trop souvent de façon isolée. Ici, ils sont invités à se réunir pour discuter des problèmes, des solutions, et mettre en commun des ressources.»

Le Conseil régional de la culture Cœur-du-Québec a voulu s'investir dans le projet parce qu'il considère cet événement comme «une étape importante dans notre effort de concertation (celui des artistes locaux). Et il ajoute, par la voix de la compagnie Corpus Rhéus: «Cette initiative, pour nous, fait suite à une consultation entreprise à Trois-Rivières en septembre dernier, qui devrait se poursuivre à Drummondville à la mi-décembre, afin de mettre sur pied un projet commun axé sur la diffusion de la danse en régions.»

De façon très claire, pour l'organisateur du forum que représente Tangente, il s'agit là d'une première occasion d'offrir une série d'activités portant sur les diverses façons d'œuvrer dans le domaine de la danse. Selon Dena Davida, ces *Régions de la danse* s'inscrivent dans une démarche de développement de la danse, de ses artistes et de son public dans l'ensemble du Québec. A toutes fins utiles, il est déjà prévu que le rendez-vous de cette fin de semaine soit renouvelé l'an prochain.



PAULE DES RIVIÈRES

L'ÉGLISE DU SIDA

Le Rwanda ne vit pas que l'horreur de la guerre. Il vit à l'heure du sida et un adulte sur trois est séropositif à Kigali, la capitale. Un documentaire sur l'immense travail des religieux qui veillent sur les malades mais qui sont moins enclins à promouvoir l'utilisation du condom.

TV5, 19h30

SHEHAWEH

En reprise. Premier de cinq épisodes. Shehaweh est attachée à sa tribu, battue et violée avant d'être secourue par les hommes de Mousouneuve. Jeanne Mance la prend sous son aile.

Radio-Canada, 20h



JE TE SALUE MARIE

Marie Plourde reçoit Patrick Cloutier, ancien soldat de l'armée canadienne maintenant vedette d'un film pornographique, ainsi que Michel Laverdière et Carl Aubut, qui lancent un album classique, *Family Way Variations Concertantes Opus 1*.

TVA, 20h

CLAIRE LAMARCHE

Claire Lamarche est décidément la digne représentante des émissions américaines dans la lignée des Oprah Winfrey. Ce soir, des gens qui désirent renouer avec leur mère, leur fils, leur épouse, etc., lanceront un appel à la réconciliation devant les caméras.

TVA, 21h

CINÉMA AU PETIT ÉCRAN

BROADWAY DANNY ROSE

(3) É.-U. 1984. Comédie réalisée et interprétée par Woody Allen avec Mia Farrow et Nick Apollo Forte. Réunis dans un restaurant, quelques comédiens évoquent les aventures survenues à Danny Rose, un impresario de seconde zone.

RQ 21h

LA FUGUE

(3) (Night Moves) É.-U. 1975. Drame policier de A. Penn avec Gene Hackman, Jennifer Warren et Susan Clark. Un détective privé découvre l'infidélité de sa femme en même temps qu'il recherche une adolescente disparue.

SRC 23h30

LES RENÉGATS

(4) (Renegades) É.-U. 1989. Drame policier de J. Sholder avec Kiefer Sutherland, Lou Diamond Phillips et Rob Knepper. Suite à un incident très éprouvant, un jeune Indien s'associe contre son gré à un policier blanc pour faire face à des criminels.

TQS minuit

GUEULE D'ARNAQUE

(4) Fr. 1989. Drame policier de J. Séria avec Hugues Quester, Jeanne Goupil et Olivia Brunaux. Un ancien prisonnier s'attire des ennuis en essayant d'établir son innocence dans une affaire de hold-up.

TVA minuit

(1) Chef-d'œuvre (2) Excellent (3) Très bon (4) Bon (5) Passable (6) Médiocre (7) Minable.

CANAUX	16:30	17:00	17:30	18:00	18:30	19:00	19:30	20:00	20:30	21:00	21:30	22:00	22:30	23:00	23:30
RC	2 (2) 4 (4)	Les Twist	Watatatow	Que le meilleur gagne	Ce soir	Zap	Shehaweh (1/5)	L'Écuyer / Alain Choquette, Kim Yaroshevskaya, Clémence Desrochers, Samuel Tétrault	Le Téléjournal	Le Point (22:24)	Nouvelles du sport / Météo (23:25)	Cinéma / LA FUGUE (3) avec Gene Hackman, Jennifer Warren			
TVA	4 (4) 6 (6)	C. Lamarche / Comment élever son enfant (16:00)	Mongrain	Le TVA	Piment fort / Mario Jean, Pierre Légaré, Alain Dumas	Beverly Hills, 90210	Je te salue Marie / Patrick Cloutier, Michel Laverdière	À vous de juger / Jean-Pierre Bergeron	Claire Lamarche / La chicane a assez duré	Le TVA, édition réseau	chaBada / Sacha Distel, Marcel Leboeuf, Lévesque-Turcotte	Le TVA sports / Loteries (23:52) / Pub (23:57)			
RQ	15 (15) 17 (17) 24 (24)	Boumbo	As-tu vu ça?	Les Intrépides	Passe-Partout	Spirou	Le Québec aujourd'hui	À vos affaires	Le Château des Oliviers	Cinéma / BROADWAY DANNY ROSE (3) avec Woody Allen, Mia Farrow	Les Groupes parlementaires (22:50)	La Période de questions			
TQS	2 (2) 4 (4) 16 (16)	Écoute-moi (16:00)	Le Grand Journal	Guerre des clans	Flash / Jean-Michel Dufaux	Taxi / Mario Tremblay	Arcand	Cinéma / LA FACE CACHÉE DE LA LUNE (5) avec Will Bledsoe, Alan Blumenfeld	Besoin d'amour / Roger D. Landry	Le Grand Journal	Sports Plus	Sports Plus Extra / Alex Hilton			
CBC	5 (5) 6 (6) 35 (35) 49 (49)	Family Matters	The Simpsons	Fresh Prince of Bel-Air	Newsday	Man Alive	Arthritis: Living Out of Joint	North of 60	CBC News	News	News	Cinéma / PERFECTLY...			
CTV	8 (8) 13 (13)	Oprah (16:00)	Home Videos	Home Improv.	Newsline	Wheel of...	Jeopardy!	Little Lulu	Boy Who Dreamed Christmas	Tony Bennett: Here's to the Ladies	ER	CTV News	Nightline		
ABC	12 (12)	Ricki... (16:00)	News	ABC News	Wheel of...	Jeopardy!	Ghosts, Mediums, Psychics: Put to the Test	Cinéma / THE COMMISH: IN THE SHADOW OF THE GALLOWES avec Michael Chiklis, Theresa Saldana	News	News	Nightline (23:35)				
NBC	3 (3) 8 (8)	Fresh Prince	The Simpsons	Seinfeld	News	CBS News	E.T.	Murder, She Wrote	New York News	48 Hours	The Late Show (23:35)				
PBS	10 (10)	Oprah (16:00)	News	Coach	News	CBS News	Wheel of...	Jeopardy!	Friends	Caroline in the City	Seinfeld	Frasier	Kelsey Grammer Salutes Jack Benny		
ONT	57 (57)	J. Jones (16:00)	Live at Five	News	Extra	Nightly Bus.	Burt Wolf's	Mystery! / The Memoirs of Sherlock Holmes...							
ABC	57 (57)	Wishbone	C. Sandiego	Bill Nye	News	News	News	A Jerry Baker Gardening Special							
TSN	6 (6)	The Young and the Restless	Global News	Current Affair	E.T.	Friends	Single Guy	Seinfeld	Caroline... City	Secrets of the "X" Files	Global News	Sports			
RDS	24 (24)	...School Bus	Polka Dot	Bananas/Tots	Round the...	Bill Nye	Comrades of the Kalahari	Studio 2	Ghosts	Lost Civilizations: China	Allan Gregg	Yellow Brick...			
RDS	24 (24)	Snowboard	1995 Dunlop	Phoenix Golf	Sportsdesk	Inside Sports	Hockey / Maple Leafs - Flyers								
RDS	24 (24)	Curling (14:00)	Omniem de quilles	Ski Mag	Sports 30 Mag	RDS motorisé	La Foire royale d'hiver	Boxe / Whitaker - Rodriguez							
TV5	24 (24)	Pyramide	Journal suisse	Visions/Gour.	Des Chiffres...	Journal FR2	L'Église du sida	Cinéma / L'AFFAIRE KAMEL BENAMI (5)	Paris / Météo	Journal belge	Studio Gabriel	Visions (23:35)			
CF	24 (24)	Débrouillards	Schtroumpfs	Télé-pirate	Les Chasseurs	Radio enter									
MP	24 (24)	M.v.vidéo (16:00)	Solidrok	La Courbe	Planète Rock	Les Bombes	1 x 5	VidéoPlus	Box-office	Musique vidéo					
MM	24 (24)	RapCity	The Wedge	Power 30	Daily R.S.V.P.	SuperHitVideo	Fax	Spotlight	Kumbaya	VideoFlow	Fax	Spotlight			
SE	24 (24)	Passé oublié (16:25)	Flintstones	Family Ties	Super Dave...	Once Upon...	Pink Panther	What-a-Mess	Reboot	Tarzan	Super Dave...	Whose Line...	Neon Riders	Catwalk	
YTV	24 (24)	Rugrats	As-tu vu ça?	Meilleur gagne	Le TVA	Piment fort	Watatatow	Horaires de TVI	...Marie	Horaires de TVI	chaBada				
TALC	24 (24)	Tommy Boy (17:00) (19:00)	The Mangler (18:00) (20:00) (22:00)	The Expert (19:30) (21:30)											
RDI	24 (24)	Jrnl FR2 (16:00)	Aujourd'hui	Euronews	Au travail!	Monde ce soir	Capital actions	Reportages / La Magie des ondes	Le Téléjournal	Maisonneuve à l'écoute	Le Canada aujourd'hui	Sport			
D	24 (24)	Mission (16:00)	Destination danger	Animalier: ...l'Afrique sauvage	On a marché sur la Terre	L'Ouest, le vrai	Biographies: Henry Ford	En rapport: Robert Charlebois	Cinéma / LE PÈRE CHOPIN (5)						